

Entreprises Concours Alsace innovation du Pays Thur Doller : quatre lauréats

La Grange Burcklé, à Masevaux, a servi de cadre, jeudi, à la remise des prix du 10^e concours Alsace innovation du Pays Thur Doller. Quatre projets ont été récompensés.

Le Pays Thur Doller, territoire en perpétuelle mutation, est engagé depuis 2003 dans le concours Alsace innovation, qui a pour but d'encourager et d'aider les entrepreneurs à créer ou développer une activité innovante, et récompenser et mettre en valeur les projets sélectionnés.

Le jury, réuni jeudi 12 septembre au Pôle d'excellence rurale de Dolleren, a choisi, parmi les six projets présentés (*L'Alsace* du 15 septembre), quatre lauréats. Ils ont reçu leur prix jeudi dernier à la Grange Burcklé de Masevaux.

Le maire Laurent Lerch, le directeur de la Grange Armand Laurent et le président de la com com Roger Gaugler y ont accueilli les élus, les représentants des entreprises et des institutions organi-



Les représentants des six entreprises en lice de gauche à droite) : Atelier du Golf (non retenue), Agriline, Europe Environnement, Alsace Meubles (non retenue), Cirtel et PLI.

Photo Jean-Marie Renoir

satrices. Parmi eux Jean-Paul Omeyer, vice-président du conseil régional et administrateur d'Alsace innovation, et Jean-Pierre Baumler président du Pays Thur Doller, ont souligné le dynamisme des entreprises du territoire, et la valorisation des outils économiques qu'elles ont mis en œuvre.

Après une présentation vidéo des projets en lice, montée par Télé Doller, également partenaire d'Alsace innovation, Jean-Paul Omeyer a appelé les lauréats du concours pour la remise des prix.

Prix « Entreprise primo-innovante » : le prix Active Média (1 spot vidéo de présentation), le prix Club in com (prestations de communication valeur 1000 €), le prix Rhénatic (un pack communication), et le prix Alsace business angels (inscription gratuite valeur 150 €), sont attribués à la Société Cirtel de Cernay.

Prix « Entreprise innovante confirmée » : le prix CIC Est (une prestation éclairage de marché) est attribué à la Société Europe environnement d'Aspach-le-Haut.

Prix « Coup de cœur » : le prix CCI (participation aux Masterclass CCI gratuite), et le prix « Pôle Aménagement de la maison » sont attribués à la Société Agriline de la zone d'activités de la Doller, à Burnhaupt-le-Haut.

Chaque prix est remis sous réserve de la concrétisation du projet. Les entreprises Atelier du Golf de Cernay et Alsace Meubles de Masevaux ont reçu un certificat de participation. Les six dossiers seront présentés au concours régional des Trophées Alsace innovation, pour les meilleurs projets territoriaux.

Prix « Jeune entreprise » : le prix du CIC Est (500 €), et le prix Innovation Grand Public (3000 €) sont attribués à la Société LPI- Les Préleveurs Indépendants d'Aspach-le-Bas.